



COMMUNIQUÉ

AFO, CNO, ROF, SNOF, UFOF

Réunion du 25 Août 2011

Les organisations signataires informent :

*** CODE DE DÉONTOLOGIE DE LA PROFESSION D'OSTÉOPATHE :**

Les associations intègrent le serment de l'ostéopathe au code de déontologie dans sa version finale.

Ce code sera transmis officiellement aux administrations, aux mutuelles et aux compagnies d'assurances. Il a vocation à être opposable à tout ostéopathe.

Il sera présenté à notre Ministère de tutelle.

Il est consultable sur les différents sites de nos associations (AFO, CNO, ROF, SNOF, UFOF).

*** COURRIER A MADAME PODEUR :**

Suite à la réponse de M. Xavier Bertrand, Ministre de la Santé, nous adressons un courrier à Madame Annie PODEUR, directrice de la DGOS, pour une demande de rendez-vous afin d'évoquer la situation présente, l'avenir et la pérennité de la profession.

*** PROJET DE PROPOSITION DE LOI N° 2 DEBRE :**

Les associations membres du GFIO ont échangé avec le ROF et il s'avère que certains points de convergence sont apparus.

*** PROCHAINE RÉUNION :**

Le 18 novembre 2011 les associations se donnent rendez-vous à Nîmes avec un ordre du jour chargé.

Pour l'AFO
Michel SALA

Pour le CNO
Pierre GIRARD

Pour le ROF
Guy VILLEMANN

Pour le SNOF
Jean FANCELLO

Pour l'UFOF
Dominique BLANC